

**Vous êtes un étudiant en situation de handicap ?
Afin de mieux vous accueillir, nous vous remercions
de bien vouloir renseigner ce document.**

Nom et Prénom N° d'étudiant

Année d'étude et filière

Site Les Chênes Saint-Christophe
 Saint-Martin Argenteuil
 Neuville Sarcelles

Adresse

Code postal Ville

Téléphone : Courriel

Nature du handicap : Moteur Visuel Troubles de la santé
 Auditif Autres
 Fauteuil Autre(s) appareillage(s)

Moyen de transport utilisé :

Difficultés rencontrées précédemment dans les établissements fréquentés :

Souhaits et aménagements :

Cet imprimé a un caractère strictement confidentiel . Il sera transmis au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) et à la mission handicap.

Si vous êtes en situation de handicap, vous devez prendre rendez-vous auprès du **SUMPPS**, dès le début de l'année universitaire, afin de déterminer l'ensemble des aides ou aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études.

Le bureau d'accueil des étudiants handicapés a pour vocation de favoriser votre intégration à l'université : il est ouvert du lundi au vendredi matin de 9H30 à 12H et de 14H à 16H30.

Mission handicap
Bureau d'accueil des étudiants handicapés
Rez-de-chaussée des Chênes 2, bureau 041 bis
handicap@ml.u-cergy.fr
Téléphone : 33 (1) 34 25 61 38

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
Rez-de-chaussée des Chênes 2, "Point santé"
sante@ml.u-cergy.fr
Téléphone : 33 (1) 34 25 60 77